Vaud

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 285

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

VAUD

La droite fait l'aumône à ses riches

L'entente des droites, dite entente vaudoise, avait annoncé à la veille des élections qu'elle ne limiterait pas ses efforts de coordination au combat électoral.
Elle a mis en pratique cette velléité à propos de la discussion sur la loi d'impôt. Le résultat est édifiant. C'est un coup de barre à droite. Dans quel contexte s'est produit ce changement de cap ?

De l'exécutif au parlement

Il arrive, quoi qu'on en pense, que des exécutifs se montrent, sur certains sujets au moins, plus réformistes que leur parlement. Règle souvent vérifiée à l'échelon cantonal et fédéral. Mais lorsque ces réformes sont présentées, les dits exécutifs doivent pouvoir compter sur une majorité, variable selon les circonstances. Ce jeu mobile est indispensable dans les gouvernements multicolores et réformistes.
Dans le canton de Vaud, par exemple, des mesures importantes ont souvent été adoptées avec l'appui unanime de la gauche, compensant des défections radicales ou libérales. Ainsi, l'aménagement du territoire a littéralement été imposé au Parti radical.
Une meilleure coordination des droites permettra à la droite radicale, qui donne le ton, actuellement, dans le parti, et à la droite libérale de conjuguer leurs efforts. Cela signifie le blocage de toute réforme qui toucherait aux privilèges.
Pratiquement, en ce qui concerne la loi d'impôt, l'opération se résume de la façon suivante, par rapport aux intentions du Conseil d'Etat (chiffres donnés en tenant compte de l'impôt communal) :
1. Alourdissement de la charge pour ceux qui sont au minimum vital : 8 millions.
2. Allégement pour ceux dont les revenus sont supérieurs à 180 000 francs et les sociétés les plus prospères : 3,5 millions.
3. Le refus de méthodes simples, non inquisitoriales, permettant de contrôler les indépendants de la même manière que les salariés sont soumis à la présentation d'un certificat de salaire.
Ça, c'est l'entente des droites.

LA SEMAINE
DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

« Nous avons perdu un ami »

Sous ce titre, « Der Republikaner » (12), le journal de M. James Schwarzenbach, consacre quelques lignes à la démission du président Nixon: « Avec cette démission, l'Europe a perdu un bon ami et les Etats-Unis un président parmi les plus capables qu'ils aient eus. Ils le constateront bientôt ». A noter que les deux premières pages de ce numéro de six pages sont consacrées aux affaires internationales. L'éditorial de M. Schwarzenbach est intitulé « Le Kremlin a le bras long ». L'auteur se penche sur l'affaire du Watergate et les infiltrations communistes aux Etats-Unis, alors qu'un autre article revient sur la démission de Nixon : « A-t-il été victime d'une mafia ? » A signaler aussi une correspondance de Salisbury sur la volonté de résistance des blancs rhodésiens.
— Depuis quelque temps, « Der Republikaner » est largement diffusé dans les kiosques, probablement en réponse à la scission des partisans d'une alliance avec l'Action nationale. Au surplus, le « Mouvement républicain suisse » (MNA) est maintenant inscrit au registre du commerce : une mesure qui suffira à protéger son nom.

Des affaires avec la droite portugaise

— Il fallait s'y attendre. Fin août (65), « Finanz und Wirtschaft » pose la question « Des fonds portugais se réfugient-ils en Suisse ? (Kommen Fluchtgelder aus Portugal ?) ». Selon le journal zurichois, qui se fait l'écho d'un bruit circulant à Genève, des exportateurs portugais ne rapatrieraient plus une partie de leurs avoirs suisses, mais ils les laisseraient sur le marché des capitaux dans notre pays. Les preuves de telles opérations manquent pour le moment, mais il n'est pas exclu qu'une partie de ces fonds apparaîtront à la bourse, ajoute le bi-hebdomadaire financier.

La guerre des temps modernes

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », le rappel d'un anniversaire : le 11 septembre 1973, la junte prenait le pouvoir à Santiago du Chili (un bilan de la première année de gestion militaire après l'interruption tragique de l'expérience de l'Unité populaire). A noter aussi, dans le même numéro du quotidien suisse allemand, des chiffres effarants sur la nouvelle guerre des temps modernes, celle dont le théâtre exclusif sont les routes des pays industrialisés : le professeur Buff, directeur de la clinique chirurgicale de l'Université de Zurich, dénonce à coup de statistiques, le « Solférino de la circulation routière ».

Du Chili à l'Italie

— Encore un bilan de la tragédie chilienne dans le supplément du week-end de la « National Zeitung », mais sous la forme d'une réflexion de Jean Améry sur le front populaire (deux perspectives principales : l'Italie 1974 et le Chili 1973) et l'avenir d'une coalition de la gauche. Dans le même fascicule de la «NZ», une note documentée sur le développement de la télévision par câbles en Suisse, une interview du directeur du pénitencier de Regensdorf.